

Le 25 novembre 2019

L'Honorable Scott Moe  
Premier ministre de la Saskatchewan  
226, Palais législatif  
Regina (Saskatchewan) S4S 0B3

Cher Premier ministre Moe,

Au nom de l'Association canadienne du propane (ACP), je vous écris dans le cadre de votre rôle de président de la prochaine réunion du Conseil de la fédération pour demander le soutien des gouvernements provinciaux et territoriaux afin de réclamer une résolution immédiate de la grève ferroviaire du CN.

L'ACP respecte le fait que l'arrêt de travail actuel est un aspect légitime au commerce du transport ferroviaire au Canada. Nous respectons les rôles et obligations du CN et de la Conférence ferroviaire de Teamsters Canada (CFTC) envers leurs intervenants respectifs.

Cependant, au fur et à mesure que l'hiver s'installe, une conséquence dangereuse du conflit de travail est le risque croissant pour des centaines de milliers de Canadiens qui dépendent du propane pour le chauffage domestique, l'agriculture, les hôpitaux, les résidences pour personnes âgées, les exploitations minières, l'industrie du transport et bien d'autres secteurs du Canada.

Je veux qu'il soit clair que l'approvisionnement du propane au Canada n'est pas le problème. Les Canadiens ont une grande confiance du propane comme étant une source d'énergie sécuritaire, abordable, abondante et essentielle. Il y a un besoin urgent pour que le CN, la CFTC et le gouvernement fédéral redoublent leurs efforts afin de parvenir à une entente de sorte que le propane puisse commencer à circuler en quantités durables dans l'ensemble du pays.

L'ACP est en contact avec le CN, le gouvernement fédéral, principalement par le biais du ministère des Transports et les gouvernements provinciaux tels que le vôtre, ainsi que plusieurs autres intervenants pour exprimer notre préoccupation relativement au risque croissant envers les Canadiens que nous servons et qui dépendent de livraison en temps opportun du propane.

Dans un effort visant à atténuer l'impact, les membres de l'ACP ont été très proactifs dans la priorisation de la quantité très limitée du propane qui est disponible pour les Canadiens qui sont le plus à risque. Malheureusement, plus long est le conflit, plus il y aura de défis à surmonter. En fait, pour chaque jour perdu en raison de la grève, une multitude de journées et peut-être même de semaines seront nécessaires pour réapprovisionner le propane à des niveaux normaux.

Bien qu'une loi fédérale de retour au travail soit une solution envisageable, il est clair qu'avec le Parlement ne siégeant pas avant le 5 décembre, le temps requis pour légiférer la reprise du transport ferroviaire du propane nous amènerait à au-delà d'un seuil critique, étant donné les défis des conditions météorologiques hivernales intensifiées au cours de cette période.

Il est critique qu'un message clair soit envoyé à toutes les parties à la table des négociations que des commodités essentielles comme le propane doivent circuler de nouveau et qu'une résolution immédiate au conflit de travail est la meilleure façon d'assurer que les Canadiens soient épargnés de nouvelles souffrances.

L'ACP demande que le problème du CN soit placé dans l'ordre du jour officiel de la réunion du Conseil de la fédération et que les premiers ministres expriment leurs préoccupations et soutiens pour un règlement immédiat de la grève du CN.

Cordialement,



Dan Kelly, CPA CGA.

Directeur financier, Dowler-Karn Limited

Président, Conseil d'administration, Association canadienne du propane